



Confédération Paysanne du Var

Adhésion 2019

J'adhère pour faire vivre l'Agriculture Paysanne !

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Production(s) :

J'adhère à la Confédération Paysanne du Var pour l'année 2019 : Le montant de la cotisation ne doit pas être un frein à l'adhésion.

A savoir : les cotisations syndicales auprès des syndicats agricoles font partie des "frais généraux", donc des charges déductibles pour le calcul du résultat imposable de l'entreprise. Nous vous enverrons un reçu à la fin de l'année.

50€ (minimum) par chèque ou en espèce **pour les paysan-ne-s et les retraité-e-s agricoles + € en fonction de mon revenu** (voir tableau ci-dessous)

20€ (minimum) par chèque ou en espèce **pour les jeunes installé-e-s et les paysan-ne-s en difficulté**

Ajouter un don de€ en plus de mon adhésion

Si paiement par chèque, le libeller à l'ordre de la Confédération Paysanne du Var

Nouveau ! Adhésion en ligne sur : <https://tinyurl.com/adhconf83> vous pourrez ainsi échelonner le paiement de votre cotisation (en 3 fois).

Revenu mensuel estimé	Montant cotisation
Jusqu'à 1200€/mois	50,00 €
De 1200 à 1400€/mois	60,00 €
De 1400 à 1600€/mois	70,00 €
De 1600 à 1800€/mois	80,00 €
De 1800 à 2000€/mois	90,00 €
Etc	100€ et plus

A envoyer à l'adresse suivante :

Confédération paysanne du Var

La maison du Paysan - ZAC de la Gueiranne - 83340 LE CANNET DES MAURES

Tél. : 06 30 60 97 14 - Courriel : var@confederationpaysanne.fr